

Demande de subventionnement des actions mises en place par les communes et CPAS du Brabant wallon pour agir contre l'isolement des aînés en améliorant leur mode de vie et leur santé



Mise à jour du 15 avril 2026

Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé.
Service de la Santé

Contacts : ☎ 010 23 63 55 – ✉ commune@brabantwallon.be

Formulaire de demande:

1. Responsable du projet:

Commune ou CPAS de:

Association de communes ou de CPAS:

└ Forme juridique et numéro BCE:

└ Communes ou CPAS concernés:

Rue: N°:

Code postal: Commune:

Téléphone:

Courriel:

N° de compte en banque où la subvention pourra être versée: IBAN: BE

Nom du responsable du dossier au sein de la commune/du CPAS:

Téléphone:

Courriel:

2. Projet / Action:

2.1. ☐ Action récurrente ou ☐ projet unique (cocher)

2.2. Dénomination du projet:

.....

.....

.....

2.3 S'agit-il d'un projet supracommunal commun à plusieurs demandeurs éligibles?

☐ OUI – ☐ NON

└ Si oui, quels sont vos partenaires?

.....

.....

.....

.....

2.4. Présentation générale de l'action :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2.5. Modalités de mise en oeuvre :

Objectif général de l'action :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Contexte et problèmes observés au niveau local (analyse de la situation, besoins observés, demande de la population, dynamiques locales existantes) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Conclusions d'une évaluation si l'action est en lien avec un projet précédemment mené :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Public bénéficiaire (population/groupes cibles/professionnels) :

.....

.....

Impact de l'action au niveau d'un quartier/d'une commune/d'une association de communes/de la province et nombre de personnes âgées touchées par le projet en Brabant wallon :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Processus de mise en oeuvre :

- Description des objectifs (ensemble des dispositions et initiatives qui précisent l'objectif général) :

.....

.....

.....

.....

- Description des stratégies permettant d'atteindre les objectifs cités ci-dessus :

.....

.....

.....

.....

- Description de l'activité ou des activités qui en découle(nt), du plan de communication (effort de visibilité) :

.....

.....

.....

.....

- Planning du déroulement du projet :

Dans le cadre des subventions liées à des actions récurrentes, celles-ci doivent se dérouler intégralement durant l'année de l'octroi.

Dans le cadre des subventions destinées à promouvoir un projet unique, l'initiative subventionnée doit débuter durant l'exercice budgétaire de l'octroi et pourra se prolonger l'année suivante.

.....

.....

.....

.....

- Méthode d'évaluation :

.....

.....

.....

.....

2.6. Si le demandeur introduit plusieurs dossiers, ordre de priorité :

- 1^{ère} priorité :
- 2^{ème} priorité :
- 3^{ème} priorité :

3. Aspects financiers :

3.1. Budget global envisagé/coût total du projet :

.....

.....

.....

3.2. Budget détaillé (coût et recette):

Frais liés à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet :

.....

.....

Frais de personnel éventuels (maximum 1/3 du montant total de la subvention octroyée) :

.....

.....

3.3. Subventions attendues:

- du Brabant wallon :

.....

.....

- d'autres pouvoirs subsidiaires :

.....

.....

3.4. Contributions propres et partenariat envisagé:

- intervention financière du demandeur dans le projet (nature, montant et affectation) :

.....

.....

- partenariat envisagé (nature, montant et affectation) :

.....

.....

Ce formulaire, complété et signé par les personnes habilitées à représenter le demandeur, est à renvoyer avant le 30 avril à l'adresse suivante :

Le Brabant wallon
Direction d'administration de la cohésion sociale et de la santé | Service de la Santé
Parc des Collines – Bâtiment Archimède | Place du Brabant wallon, 1 - 1300 WAVRE

ou par courriel à l'adresse suivante : commune@brabantwallon.be

En application du Règlement général sur la protection des données à caractère personnel (R.G.P.D.), la Province du Brabant wallon est responsable du traitement des données collectées.

En matière de protection des données personnelles et d'exercice de vos droits, notre politique est disponible sur <https://www.brabantwallon.be/gdpr-view>

Toutes les données collectées auront pour finalité d'instruire une demande de subvention, et d'alimenter le processus administratif de contrôle. Ces données ne sont pas transférées en dehors du territoire belge.

Les données seront conservées pendant le temps raisonnablement nécessaire aux finalités poursuivies et en accord avec les exigences légales.

Nom et signature du (de la) Directeur(trice) général(e)

Nom et signature du (de la) Bourgmestre/Président(e) de CPAS

Lieu : Date :/...../.....

Lieu : Date :/...../.....